

## Vocabulaire d'assurance-vie et de rentes viagères

Louis-Paul Béguin

Volume 45, numéro 3, 1977

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1103943ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1103943ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0004-6027 (imprimé)

2817-3465 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Béguin, L.-P. (1977). Vocabulaire d'assurance-vie et de rentes viagères. *Assurances*, 45(3), 182–189. <https://doi.org/10.7202/1103943ar>

## Vocabulaire d'assurance-vie et de rentes viagères

*Les fiches qui suivent ont été visées par le comité mixte professionnel de la Régie de la langue française. Elles feront partie du deuxième volume du Vocabulaire technique anglais-français des assurances sur la vie.*

182

Louis-Paul BÉGUIN,  
agent culturel,  
responsable du secteur des Assurances



Entrée lexicale	<b>Sales Skills</b> <sup>1</sup>
Domaine d'emploi	07
Définition	Knowledge of the means or methods of selling (d'après WEBM). <sup>1a</sup>
Équivalent	<b>Connaissances commerciales</b>
Définition	Connaissances des techniques de la vente par opposition à la technique des assurances proprement dites (d'après PHEN, Q et s.).
Justification	L'ensemble de ce cours a pour but de donner aux producteurs les connaissances techniques et commerciales indispensables à l'exercice de la profession d'assureur (PHEN, Q162).
Renvoi	Voir aussi <b>Knowledge (Insurance)</b> , fiche no 286
Observation	Dans la langue familière: savoir-vendre, par rapprochement avec <i>savoir-faire</i> et <i>savoir-vivre</i> , peut se justifier.



<sup>1</sup> Fiche Vie no 285.

<sup>1a</sup> Les sigles correspondent à un tableau qui se trouve dans le premier volume du « Vocabulaire technique anglais-français sur la Vie » de la Régie.

Entrée lexicale	<b>Commencement Date</b> <sup>2</sup>	
Domaine d'emploi	06	
Définition	Date on which the first payment of an annuity falls due (d'après LIAP 70 p. 138).	
Équivalent	<b>(Date d')entrée en jouissance</b>	
Définition	Moment à partir duquel le bénéficiaire d'une rente commence à recevoir les prestations auxquelles il a droit (d'après GANG).	
Justification	Lors de l'entrée en jouissance, la rente pourra être servie par arrérages semestriels ou annuels (PHEN, G153).  L'assurance est différée si la date d'effet, encore appelée date d'entrée en jouissance, est reportée à... (THAV p. 203).	183
Observation	Noter l'emploi particulier du mot <i>jouissance</i> : Les nouvelles dispositions ne visent que les contrats d'assurances qui comportent la garantie soit d'un capital en cas de vie, soit d'une rente viagère à jouissance différée (ACVI p. 182).	



Entrée lexicale	<b>Hazardous occupation</b> <sup>3</sup>	
Domaine d'emploi	06	
Définition	An occupation presenting greater risks for health or life than average occupation (d'après WEBM).	
Équivalent	<b>Profession dangereuse</b>	
Définition	Profession exposant à des risques particuliers la vie ou l'état de santé de celui qui l'exerce (d'après Robe).	
Justification	Les espérances de vie d'un assuré exerçant une profession dangereuse... risquent d'être inférieures à la moyenne (Avie, E <sup>2</sup> ).	



<sup>2</sup> Fiche Vie n° 323.

<sup>3</sup> Fiche Vie n° 348.

Entrée lexicale	<b>Life expectancy</b> <sup>4</sup>
Domaine d'emploi	06
Définition	The number of years the average person in a certain age group may be expected to live (Levy).
Équivalent	<b>Espérance de vie</b>
Définition	Nombre d'années moyen restant à vivre à une personne faisant partie d'un groupe d'âge donné (d'après Laro et Avie, E <sup>2</sup> ).
Justification	Les espérances de vie d'un assuré exerçant une profession dangereuse... risquent d'être inférieures à la moyenne (Avie, E <sup>2</sup> ).  L'assureur (doit être) renseigné sur l'hérédité éventuelle qui risque de peser sur les espérances de vie de l'assuré (Avie, E <sup>2</sup> ).



Entrée lexicale	<b>Family history</b> <sup>5</sup>
Domaine d'emploi	06
Définition	An account of an applicant's family background in connection with illness, date of death, etc. (d'après WEBM et SCHW, I p. 119).
Équivalent	<b>Antécédents familiaux</b>
Définition	Faits appartenant au passé d'une famille en relation avec un aspect de la vie actuelle de l'un de ses membres (d'après Robe).
Justification	Cette sélection s'opère en fonction de différents critères relatifs à l'assuré: état de santé, antécédents familiaux, activités professionnelles ou sportives (Avie, E <sup>1</sup> ).




---

<sup>4</sup> Fiche Vie n° 349.

<sup>5</sup> Fiche Vie n° 358.

## A S S U R A N C E S

---

Entrée lexicale	<b>Past service(s)</b> <sup>6</sup>	
Domaine d'emploi	06	
Définition	The period of a worker's employment prior to the effective date of a pension plan for which credit is given in determining the amount of his pensions (Webm).	
Équivalent	<b>Services passés</b>	
Définition	Périodes d'activité effectuées par un salarié dans une entreprise avant l'adhésion de celle-ci à une Institution de Retraite (Gang).	185
Justification	Les services passés accomplis dans l'Entreprise donnent lieu à l'attribution de points gratuits (Phen, D30).	
Variante	<i>Services antérieurs</i> Il n'y a alors pas de validation des services antérieurs et les points ne sont accordés qu'en contrepartie des cotisations effectivement versées... (Reca, D <sup>6</sup> ).	
~		
Entrée lexicale	<b>Future service(s)</b> <sup>7</sup>	
Domaine d'emploi	06	
Définition	The period of a worker's employment after the effective date of a pension plan for which credit is given in determining the amount of his pensions (d'après Webm).	
Équivalent	<b>Services futurs</b>	
Définition	Périodes d'activité effectuées par un salarié dans une entreprise après l'adhésion de celle-ci à une Institution de Retraite (Gang).	
Justification	Les services futurs donnent lieu à versement de cotisations sauf exceptions prévues au Règlement (Gang p. 20).	

<sup>6</sup> Fiche Vie n° 383.

<sup>7</sup> Fiche Vie n° 384.

## A S S U R A N C E S

---

Variante	<i>Services postérieurs</i> Montant des points de retraite acquis par l'Assuré, tant pour les services accomplis avant... que pour les services postérieurs (Phen, D3).
w	
Entrée lexicale	<b>Automatic renewal</b> <sup>8</sup>
Domaine d'emploi	06
186 Définition	Provision specifying that the policy will be automatically renewed (Schw, I, 72 p. 26).
Équivalent	<b>Tacite reconduction</b>
Définition	Prolongation automatique d'un contrat d'assurance à l'expiration d'une période fixée (AFNO K 40-001).
Justification	La disposition applicable à tous les contrats souscrits ou renouvelés, même après tacite reconduction... (Aste I, 70 p. 86).  Si une clause spéciale prévoit le renouvellement par tacite reconduction, le contrat... (Phen, G190).
w	
Entrée lexicale	<b>Straight term insurance</b> <sup>9</sup>
Domaine d'emploi	02
Définition	A basic form of insurance automatically terminating at the end of a specific number of years, whether the insured is living or not (d'après Levy).
Équivalent	<b>Assurance à terme fixe</b>
Définition	Contrat garantissant le versement d'un capital à une date déterminée — et seulement à cette époque — même si l'assuré décède avant (Cvie p. 54).

<sup>8</sup> Fiche Vie n° 390.

<sup>9</sup> Fiche Vie n° 424.

Justification                      Comme l'assurance mixte ordinaire, l'assurance à terme fixe comporte une alternative, le capital étant payable, soit à l'assuré en cas de vie, soit à un tiers en cas de mort... mais, en tout état de cause, l'assureur ne doit exécuter la prestation qu'au terme prévu (Aste I, 70 p. 687).

Observation                      Noter l'ellipse  
La Terme Fixe (Phen, G149).



Entrée lexicale                      **Canvassing** <sup>10</sup>

Domaine d'emploi                      08

Définition                              **The act of solliciting orders, subscriptions, or advertising (d'après Webm).**

Équivalent                              **Démarchage**

Définition                              Recherche de clients à domicile (Robe).

Justification                              Deux décrets ont précisé les conditions d'application de la loi... relative au démarchage financier et aux opérations de placement de l'assurance (Acti, 71 p. 23).



Entrée lexicale                              **Claim year** <sup>11</sup>

Domaine d'emploi                              07

Définition                                      The year during which a claim occurred d'après Webm).

Équivalent                                      **Exercice de survenance (du sinistre)**

Définition                                      Exercice au cours duquel un sinistre s'est produit (d'après Laro).

Justification                                      La courbe en pointillé fait apparaître le rapport sinistre à primes tel qu'il est évalué à la fin de l'exercice de survenance (Acti, 71 p. 60).

<sup>10</sup> Fiche Vie n° 439.

<sup>11</sup> Fiche Vie n° 443.

Dans le système habituel de couverture axé sur l'exercice de survenance, une charge supplémentaire apparaîtrait comme un excédent de sinistre au titre de l'exercice de survenance 1965. Dans ces conditions, il semble logique de ne pas axer la protection en excédent de sinistre sur l'exercice de survenance du sinistre, mais sur l'année au cours de laquelle a été déclaré le sinistre ou sa modification (Argu, 5350 p. 1924).



Entrée lexicale	<b>Pension calculation</b> <sup>12</sup>
Domaine d'emploi	07
Définition	The action or process of calculating the instalments payable on retirement (d'après Webm).
Équivalent Définition	<b>Liquidation (de retraite)</b> Évaluation définitive du montant d'une pension, d'une rente (Asco).
Justification	Lors de la liquidation de la retraite d'un cadre, il s'écoule toujours plusieurs mois avant le paiement du premier trimestre de pension (Phen, Q114).  Si le participant n'a pas encore demandé la liquidation de sa retraite, une demande doit être déposée... (Reca, P <sup>1</sup> ).



Entrée lexicale	<b>Additional benefits</b> <sup>13</sup>
Domaine d'emploi	02
Définition	Coverages of a different nature, or for additional amounts... added to a life insurance contract by means of riders (d'après Schw, I, 72 p. 194).
Équivalent	<b>Assurance(s) complémentaire(s)</b>

<sup>12</sup> Fiche Vie n° 258.

<sup>13</sup> Fiche Vie n° 267.



## ASSURANCES

---

Définition	Assurance établie par voie d'avenant ou d'annexe en complément d'un contrat de base (d'après Aste I, 70 p. 696).
Justification	L'assurance complémentaire couvre généralement le risque de décès par accident... (Aste, I, 70 p. 697).
Synonyme	<i>Garanties complémentaires</i> La résiliation ou la réduction des effets des garanties principales entraînent de plein droit la cessation des garanties complémentaires (Phen, G31).
Observation	Notons qu'une <i>garantie complémentaire</i> rend complet un contrat de base. La garantie supplémentaire vient s'ajouter à un contrat considéré comme complet. Pour bien marquer la distinction entre les deux expressions, précisons qu'un <i>complément</i> est un élément nécessaire pour que l'objet forme un tout, tandis qu'un <i>supplément</i> est un élément qui s'ajoute à un ensemble déjà complet. Cette distinction s'applique également aux adjectifs <i>complémentaire</i> et <i>supplémentaire</i> (Dupr, I, p. 482).